

BULLETIN PAROISSIAL

De la Communauté attachée à la forme extraordinaire du Rite romain

ÉGLISE SAINT-ANDRÉ

22, Avenue de Verdun - 94410 Saint-Maurice

abbé Hugues de MONTJOYE : 25, rue Edmond Nocard - port. : 06 65 23 07 92

adresse Email : hdemontjoye@laposte.net

BULLETIN N° 32

SEPTEMBRE 2007

A propos du *motu proprio*.

Chacun d'entre nous a pu lire, je l'espère, le *motu proprio* « *Summorum Pontificum* », ainsi probablement qu'un certain nombre de commentaires plus ou moins éclairés et discordants. Mais que les commentaires ne nous fassent pas oublier le texte lui-même. Et qu'ils ne nous fassent pas oublier le premier commentaire, vraiment autorisé celui-là : la lettre du Pape Benoît XVI adressée aux évêques du monde entier pour présenter le *motu proprio*. Disons tout de suite que tout autre commentaire qui ne serait pas en harmonie avec cette lettre liée au *motu proprio* ne mériterait pas d'être pris en considération. Ce ne serait qu'un magistère parallèle, dont notre monde et notre Eglise même sont, hélas ! si friands. Cela ne signifie pas que tout autre commentaire soit interdit ou inutile, mais c'est déformer le *motu proprio* que de ne pas tenir compte d'abord de la lettre aux évêques.

Faisons simplement quelques remarques éparses. La première concerne le titre du *motu proprio*. Nous savons que le titre d'un document pontifical est formé par les premiers mots latins du texte, et que ces mots délivrent déjà un message fort, pour ne pas dire la substantifique moelle du document. Quels sont ces mots choisis par Benoît XVI ? « *Summorum Pontificum* ». N'est-ce pas déjà un rappel du rôle singulier des Souverains Pontifes dans l'ordonnance du culte chrétien ? L'autorité suprême en cette matière ne revient qu'à eux. Quels qu'aient pu être les rôles des évêques et des ordres religieux dans l'histoire de la

liturgie (histoire encore actuelle), leur autorité reste essentiellement *sub Petro*.

Ce message s'adresse sans doute d'abord aux évêques, qui ont trop souvent manqué de générosité dans l'application du *motu proprio* « *Ecclesia Dei adflicta* » de Jean-Paul II, ce qui avait conduit celui-ci à envisager la publication d'un second *motu proprio* allant dans le même sens que celui de Benoît XVI. C'est le cardinal CASTRILLON, Président de la Commission « *Ecclesia Dei* » qui le révélait récemment.

Mais le message s'adresse aussi certainement aux prêtres et fidèles, qui semblent parfois aussi l'oublier. Le diktat des liturgistes des années 60-70 sur les commissions chargées de préparer les réformes (diktat justement dénoncé, entre autres, par le cardinal RATZINGER, qui y voit un danger d'archéologisme et d'intellectualisme désincarné) a pu être remplacé par les vues étroites et inflexibles de nouveaux spécialistes autoproclamés, clercs ou laïcs, accrochés à leurs idées quand il faudrait l'être à la pensée féconde et vivante de l'Eglise Mère et Maîtresse. Se reconnaîtront ici les défenseurs acharnés des droits acquis à la créativité liturgique, et ceux du fixisme, quel que soit le modèle embaumé, son ancienneté et son autorité : « Le curé d'avant faisait comme ceci ! », « On a toujours fait comme cela ! », « En 62 c'était ainsi ! ». Dans un tel contexte, l'Eglise a-t-elle encore quelque chose à nous dire aujourd'hui ? Le Pontife Romain, Pasteur universel et juge suprême, a-t-il encore une autorité pour nous ? A-t-il encore une autorité

sur nous ? C'était la première remarque.

Autre remarque importante, qui n'a échappé à personne : la volonté de Benoît XVI de travailler à une vraie paix liturgique. Toute l'Eglise est concernée, et non seulement ceux qui sont attachés à l'ancienne forme liturgique. Il s'agit de réconcilier l'Eglise avec son passé.

Le Pape avait déjà montré de façon magistrale dans son désormais célèbre discours du 22 décembre 2005 à la Curie Romaine que l'herméneutique de la rupture était une mauvaise lecture du concile Vatican II. Ceux qui continuent à voir le concile comme une rupture, que ce soit pour la déplorer ou pour s'en réjouir, s'entêtent dans une erreur pernicieuse.

Il en va de même des réformes liturgiques. On peut formuler des critiques sur les imperfections de la réforme. Pas plus qu'un texte magistériel, une réforme liturgique ne prétend à la perfection de la forme. On peut critiquer l'ambiance dans laquelle la réforme s'est élaborée, les procédés de sa mise en place, le résultat même qui en est sorti. On peut faire la liste de ses nouveautés et des éléments disparus. On ne peut pas opposer la liturgie d'avant les réformes à celle d'après les réformes de 1970, comme l'expression de deux *credo* différents. La *lex credendi* du nouveau missel est la même que la *lex credendi* de l'ancien. L'expression en est diverse, avec ses tonalités propres, mais la foi est la même. Benoît XVI ne laisse pas de doute dans sa lettre : « *Il n'y a aucune contradiction entre l'une et l'autre édition du Missale Romanum* ». Ce ne serait que l'avis d'un journaliste

ou d'un théologien, voire d'un évêque, on pourrait en discuter, mais il s'agit d'un jugement du Pasteur suprême et Vicaire du Christ dans un document solennel, ne l'oublions pas. L'affaire est entendue.

Quelles que soient les intentions supposées ou réelles des artisans de cette réforme, l'Eglise, en la promulguant, n'entendait pas changer en quoi que ce soit la foi catholique relative au saint Sacrifice de la messe, telle qu'elle a été définie au concile de Trente.

On peut regretter, encore une fois, que certains aspects essentiels du mystère apparaissent avec moins de netteté, on ne peut dire qu'ils sont niés, ni même absents. On peut préférer la forme extraordinaire du Rite romain à sa forme ordinaire, mais continuer à dire que le missel de Paul VI n'exprime plus la foi catholique, ou pire qu'il exprime une foi qui n'est plus catholique, n'est pas acceptable pour un catholique.

La difficulté pour nous est que nous avons toujours tendance à juger la liturgie actuelle à travers ses déformations trop fréquentes, parfois « à la limite du supportable » (lettre aux évêques), et non à travers ce qu'elle devrait être¹.

Si le Pape Jean-Paul II et la Congrégation pour le Culte Divin ont si souvent rappelé l'importance du respect des normes liturgiques, c'est a priori que celles-ci n'étaient pas suffisamment observées (peut-être même souvent ignorées) et que les rappels à l'ordre eux-mêmes n'étaient pas entendus. Quand on sait que la Présentation Générale du Missel Romain de la dernière édition du missel, publiée par Jean-Paul II en 2002, censée être normative pour toutes les cérémonies usant de la forme ordinaire du Rite romain, n'a toujours pas été traduite officiellement, alors que le Pape, dans

sa lettre apostolique « *Mane nobiscum Domine* » (n° 17) en avait même recommandé l'étude approfondie à toutes les communautés chrétiennes pendant l'année de l'Eucharistie, il y a de quoi être perplexes !²

Il existe tout de même, heureusement, quelques havres où la liturgie actuelle est célébrée avec soin et un profond sens du sacré. Outre de plus en plus de prêtres diocésains désireux de correspondre à ce que l'Eglise demande, citons spécialement la Communauté Saint-Martin et la Fraternité Saint-Thomas Becket, que beaucoup d'entre nous connaissent, ou encore la Fraternité de la Très Sainte Vierge Marie, moins connue, ainsi que, dans le cadre monastique les abbayes de Solesmes, Kergonan, Flavigny, etc. Bien célébrée, la messe de Paul VI n'est pas dangereuse pour la foi des fidèles, au contraire elle la nourrit. Ces communautés en sont un signe.

Ainsi, le Pape nous demande de cesser la guerre des Rites, il faudrait dire aujourd'hui la guerre des deux formes (ordinaire et extraordinaire) de l'unique Rite romain. Retrouver ensemble l'esprit de la liturgie, dont le livre du même nom écrit par le futur Benoît XVI pourrait être le signe de ralliement, la base d'une unité à reconstruire.

Que les pourfendeurs des dernières réformes se rassurent : le motu proprio est visiblement la première étape vers la « réforme de la réforme ». Le caractère atypique des réformes liturgiques postérieures au concile Vatican II appellera certainement des corrections dans un sens plus traditionnel, que la coexistence des deux formes du Rite romain rendra plus nécessaires et sans doute plus faciles. Il n'est pas anodin que Benoît XVI ait écrit : « *les deux formes du Rite romain peuvent s'enrichir réciproquement* » (lettre aux évêques).

Cette paix liturgique, l'Eglise en a bien besoin. Dans cette œuvre,

chacun a un rôle à jouer, et le Pape, Pasteur commun, qui porte le souci de tout le troupeau, nous donne quelques pistes.

Il attire notre attention de façon toute particulière, à nous qui sommes spécialement chargés de célébrer selon l'ancien *ordo* : « *Evidemment, pour vivre la pleine communion, les prêtres des communautés qui adhèrent à l'usage ancien ne peuvent pas non plus, par principe, exclure la célébration selon les nouveaux livres. L'exclusion totale de la forme nouvelle du Rite romain ne serait pas cohérente avec la reconnaissance de sa valeur et de sa sainteté* ». (lettre aux évêques). Il ne s'adresse pas seulement aux communautés dans leur ensemble, mais individuellement à chaque prêtre de ces communautés. Là encore n'oublions pas qui nous parle.

Reconnaître seulement la validité, ou même la légitimité du nouveau missel n'est pas suffisant. Refuser par principe, d'assister, ou pour un prêtre de célébrer avec les nouveaux livres n'est pas acceptable pour Benoît XVI et serait directement contraire à l'esprit du motu proprio, donné dans la lettre qui l'accompagne.

Ne cherchons pas à contourner le texte, ou à n'en retenir que ce qui nous arrange. Nous le reprochons, à juste titre, à ceux qui agissent de même avec les textes qui émanent du Souverain Pontife. Peut-être devons-nous changer de regard, non seulement sur ceux qui célèbrent ou participent à la messe de Paul VI, mais aussi sur le missel lui-même. Critique constructive et respectueuse de sa valeur et de sa sainteté, oui ! Critique radicale, non !

Une phase nouvelle s'ouvre ; à nous de prendre toute notre place dans le renouveau de l'Eglise, en servant celle-ci de la manière dont elle entend être servie.

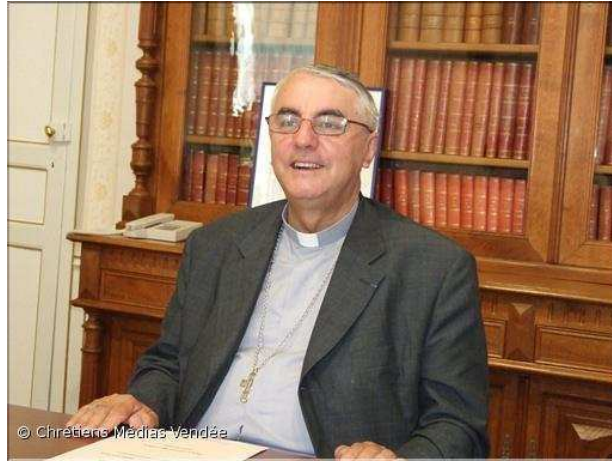
Il y aurait encore bien des remarques à formuler. Nous y reviendrons sans doute ultérieurement.

Abbé Hugues de MONTJOYE

¹ Quand on lit récemment dans un journal qu'assister à une exposition d'art contemporain « est aussi déplaisant qu'assister à une messe Paul VI », doit-on comprendre que son auteur vise par exemple la messe des obsèques de Jean-Paul II ? Il est regrettable d'en rester à ce genre de discours..

² une traduction officieuse est disponible sur www.ceremoniaire.net (très bon site de documents sur la liturgie)

Notre nouvel évêque : Mgr Michel SANTIER



Né le 20 mai 1947 à Granville (Manche).
Prêtre le 7 juillet 1973 pour le diocèse de Coutances.
Nommé évêque de Luçon le 19 juin 2001
Consacré évêque le 23 septembre 2001
Nommé Evêque de Créteil en Septembre 2007

Responsabilités : Conseil pour les relations inter-religieuses et les nouveaux courants religieux
Evêque accompagnateur pour le renouveau et les communautés nouvelles

Etudes : Etudes secondaires à l'Institut Notre-Dame d'Avranches ; Grand séminaire de Coutances ;
séminaire interdiocésain de Bayeux ; puis de Caen.

Diplômes : Licence en Écriture sainte à l'Institut biblique de Rome.

Ministères : Vicaire et aumônier de la Jeunesse ouvrière chrétienne et de l'Action catholique ouvrière à la paroisse de Coutances (1976-1978) ; Responsable du service diocésain des vocations et des pèlerinages pour les jeunes (1976-1990) ; Professeur d'Écriture sainte au Grand séminaire de Caen (1978) ; Responsable du 3e cycle du séminaire (1990). En 1996 ; professeur l'Écriture sainte et directeur de l'École de la foi pour les jeunes des diocèses de la région apostolique de l'Ouest (depuis 1989). Vicaire épiscopal chargé de la formation permanente des prêtres et des laïcs ; et délégué diocésain pour l'oecuménisme (1996). Fondateur et responsable général de la Communauté appelée "Réjouis-toi" (2001). Coordinateur pour une instance de communion entre les communautés charismatiques ; les groupes de prière et les évêques jusqu'en 1997 ; Membre de l'Instance internationale du Renouveau charismatique (1990 à 1998) ; Membre du Comité épiscopal pour le Renouveau charismatique de la Conférence des évêques de France (2001).

Evêque de Luçon (2001-2007)

Prise de possession du siège épiscopal de Créteil par Mgr SANTIER : lundi 22 octobre
Messe de prise de possession : dimanche 18 novembre

Nous lui souhaitons la bienvenue et l'assurons dès à présent de nos prières filiales.

Conseil de lecture pour septembre :

Un évêque entre crise et renouveau de l'Eglise (Mgr Maurice GAIDON, éd. de l'Emmanuel, 2007)

Dates à retenir dès à présent :

Venez nombreux !

Dimanche 7 octobre

Pèlerinage au Sanctuaire de Notre-Dame de Montligeon (Orne)

Organisé avec les fidèles de la messe de 10 h.

Pour plus de renseignements : voir tract

Inscriptions dès maintenant au 01 43 68 04 18 (secrétariat de la paroisse)

NB : ceux qui souhaitent confier des intentions de prières à porter pendant le pèlerinage, ou transmettre des messes au sanctuaire, spécialement pour les âmes du purgatoire, peuvent les confier à l'abbé de MONTJOYE

Samedi 13 octobre : Marche pour la vie

**XVIIe Marche pour
la Vie**

De Notre-Dame des
Victoires au Sacré-
Coeur de
Montmartre

**Le 13 octobre
de 17h30
à 20h30**



Encouragés par l'enseignement du pape Benoît XVI rappelant "l'inviolabilité de la vie humaine de sa conception jusqu'à la mort naturelle", manifestons notre opposition à la loi sur l'avortement,

L'esprit de la Marche aux flambeaux

Ouverte à tous ceux qui oeuvrent pour le respect de la Vie et de la dignité de la personne, elle est avant tout une marche de prière. Elle s'effectue à un rythme permettant aux enfants d'y participer.

Rendez-vous à 17h30 sur le parvis de l'église N.-D. des Victoires Place des Petits-Pères, Paris 2e, métro Bourse - arrivée à 20h00 au Sacré-Coeur, Salut du St-Sacrement dans la basilique (métro Anvers)

Dimanche 14 octobre

- Prédication sur l'Eglise en détresse à la messe de 11h15 par l'abbé Bertrand GAULLIER (A.E.D.) et quête à la sortie au profit de l'A.E.D.
- Messe diocésaine du Centenaire du Scoutisme avec des représentants du groupe Europa Scouts au Château de Vincennes

JMJ à Sydney

Bérénice PINAULDT (ancienne assistante à la meute de Saint-André) peut mettre en relation ceux qui sont intéressés avec son ancienne logeuse à Sydney (très bien située pour les JMJ) qui propose d'accueillir une dizaine de jeunes. On peut trouver un A/R pour Sydney à moins de 1.000 €.

Pour plus de renseignements : berenice_pinauldt@yahoo.fr

CARNET DE FAMILLE

Nos joies :

* Mariage de Marie de SAINT-ALBIN, fille de Philippe et Caroline, avec Cyprien FABRE le 25 août à Dijon

Nos peines :

* Obsèques de Mme Anne-Marie PREVOST le 8 août à Saint-André